



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11
L'Arénas - Immeuble Le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr Site internet : cgtnmca.fr Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice, le 10 février 2022

Monsieur l'Adjoint au Maire délégué aux Ressources Humaines,

Nous souhaitons vous alerter sur un incident qui s'est produit hier.

Alors que nous participions à la commission inter-CHSCT hebdomadaire, et lors des questions diverses, notre syndicat a questionné monsieur le Directeur du Bien-Être, de la Santé au Travail et « Dialogue Social » sur un éventuel changement de procédure concernant les agents vulnérables positionnés en ASA. Sans que nous en comprenions la raison, celui-ci s'est emporté, nous coupant le micro à plusieurs reprises, disant qu'il ne voulait pas nous entendre car nos demandes n'étaient pas claires, disant « *vous ne savez pas expliquer les problématiques clairement, je ne comprends rien* ».

Notre syndicat ne peut accepter un tel comportement de la part d'un directeur et ce, d'autant plus, de celui en charge du dialogue social !

Notre collègue, mandatée au CHSCT, lui a demandé de ne pas couper le micro et lui a expliqué que si on ne pouvait pas poser de questions lors de ces réunions, il n'était pas nécessaire de les maintenir. Ce dernier nous a répliqué « *quittez la réunion si mon ton ne vous plait pas* », et « *vous faites perdre leur temps à toutes les personnes présentes qui ont autres choses à faire* ».

Au vu de la tournure que prenait cet « échange » et devant l'impossibilité d'un réel dialogue, nous avons été contraints de quitter la réunion, sans pouvoir finir de formuler notre question.

Nous ne pouvons tolérer une telle attitude, d'autant que cela nous a empêché d'aborder plusieurs problématiques importantes concernant les agents.

Nos collègues du syndicat SUD, trouvant également inadmissible que notre micro soit coupé à plusieurs reprises, ont également quitté la réunion et nous ont contactés pour nous apporter leur soutien.

Cet incident renforce notre interrogation sur le format actuel de ces réunions informelles. Effectivement, nous nous réunissons une fois par semaine, en commission inter-CHSCT, élargie aux représentants des organisations syndicales et non plus aux seuls mandatés. Il nous est fait un état hebdomadaire des agents positifs à la Covid-19 et des cas-contact. Les organisations syndicales peuvent, quand elles y arrivent, signaler des problématiques que leur ont fait remonter des agents.

Monsieur le Directeur en prend note, mais n'ayant pas, légitimement, toutes les données, y apporte rarement des réponses dans l'immédiat.

Pour notre syndicat, il semblerait plus opportun d'avoir des réunions régulières plus officielles permettant d'échanger avec des élus de l'Administration afin de les alerter sur les problématiques du terrain.

Aussi, nous vous demandons d'envisager le changement de format de ces réunions afin d'avoir un échange plus formel, un suivi de nos demandes et des comptes-rendus.

De plus, notre syndicat, vous demande également de bien vouloir rappeler à monsieur le Directeur du Bien-Être et de la Santé au Travail, ce qu'est le dialogue social, à savoir, « ***échanges respectueux (informations, concertation, consultation) entre employeurs et salariés ou leurs représentants*** ».

Nous ne méconnaissons pas la charge de travail qui lui incombe, pour autant, nos échanges nécessitent un niveau d'écoute suffisamment respectueux dans le seul but d'apporter des réponses aux interrogations des agents et d'améliorer leurs conditions de travail.

Nous nous désolons d'être contraints de vous saisir sur cette problématique mais notre syndicat ne peut passer outre cet incident.

Veillez agréer, Monsieur l'Adjoint du Maire, l'expression de nos salutations respectueuses.

P/ Le Syndicat CGT



Bernard LUCCHETTI

Responsable du Secteur Qualité de Vie Syndicale